

Prêt de matériel pour le tri sélectif sur des manifestations publiques

Vous organisez un évènement accueillant du public et vous souhaitez vous inscrire dans une démarche éco-responsable en limitant son impact environnemental ?

Le SYDED du Lot peut vous aider à assurer une bonne gestion des déchets produits au cours de cet évènement en mettant gratuitement à votre disposition du matériel de prêt et une signalétique adaptés.



Quel est le matériel proposé ?

Le matériel destiné au public :

- Poubelles doubles "supports de sacs" et mâts emboîtables
- Kakemonos (avec visuels rappelant les consignes de tri)
- Sacs jaunes, 100 l (pour les emballages recyclables)
- Sacs noirs, 100 l (pour les déchets non recyclables)

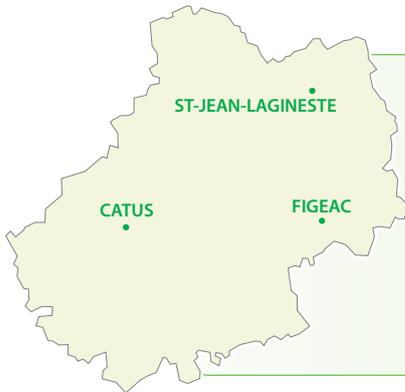
Le matériel destiné aux buvettes :

- Poubelles noires, 75 l
 - Poubelles vertes, 75 l
- (utilisation derrière le comptoir)



Où récupérer ce matériel ?

Les organisateurs assurent l'enlèvement et le retour du matériel emprunté sur le site du SYDED le plus proche du lieu de la manifestation (Catus, Figeac ou Saint-Jean Lagineste).



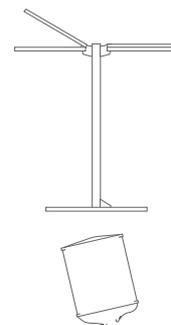
Quelles sont les conditions ?

Au préalable, un partenariat faisant l'objet d'une convention doit être établi entre les organisateurs et le SYDED du Lot. Cette convention prévoit notamment la mise en œuvre effective des moyens de collecte des déchets empruntés, ainsi que l'information des différents intervenants extérieurs (exposants, traités...).

Pendant la manifestation, les organisateurs s'engagent à procéder au vidage de ces poubelles de tri sélectif dans les containers correspondants mis à disposition par leur collectivité (recyclable et non recyclable).

RENSEIGNEMENTS :

SYDED du Lot - Les Matalines, 46150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 - Fax 05 65 21 54 31
mail : accueil@syded-lot.fr - Site : www.syded-lot.fr



Double support de sacs :
poids : 13 kg
hauteur : 1 m
largeur : 97 cm
profondeur : 42 cm
Mat :
longueur : 2 m
Kakemono :
hauteur : 60 cm
largeur : 50 cm

